

40	31/05/2019	BE 0865.895.838	43	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19155.00545	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **TAXSHELTER.BE**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue de Mulhouse

N°: 36

Boîte:

Code postal: 4020

Commune: Liège

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0865.895.838

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

27-02-2017

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

03-05-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2018

au

31-12-2018

Exercice précédent du

01-01-2017

au

31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.2, C 6.3.6, C 6.4.2, C 6.5.2, C 6.7.2, C 6.8, C 6.12, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

N°	BE 0865.895.838		C 2.1
----	-----------------	--	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

QUINET Patrick

Rue du Polo 103
1150 Woluwé-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 27-06-2018

Fin de mandat: 09-05-2024

Président du Conseil d'Administration

MOREAU Stéphane

Rue General Lemans 36
4430 Ans
BELGIQUE

Début de mandat: 28-10-2015

Fin de mandat: 14-05-2020

Vice-président du Conseil d'Administration

DELREZ Miguel

Chemin de l'Epine 14
4190 Ferrières
BELGIQUE

Début de mandat: 27-06-2018

Fin de mandat: 09-05-2024

Administrateur

DINSART Marie Pierre

Clos des Pommiers Fleuris 23
1160 Auderghem
BELGIQUE

Début de mandat: 24-03-2015

Fin de mandat: 14-05-2020

Administrateur

GENDEBIEN Hubert

Rue Adjudant Kumps 29
1495 Villers-la-Ville
BELGIQUE

Début de mandat: 27-06-2018

Fin de mandat: 09-05-2024

Administrateur

SMETS Sibylle

Avenue Marie José 41
1200 Woluwé-Saint-Lambert
BELGIQUE

Début de mandat: 24-03-2015

Fin de mandat: 14-05-2020

Administrateur

WEEKERS Daniel

N°	BE 0865.895.838		C 2.1
----	-----------------	--	-------

Chaussée de Bruxelles 106
1410 Waterloo
BELGIQUE

Début de mandat: 18-12-2014

Fin de mandat: 23-11-2018

Administrateur

GH PARTNERS SPRL

BE 0831.545.564
Rue Adjudant Kumps 29
1495 Villers-la-Ville
BELGIQUE

Début de mandat: 28-04-2015

Fin de mandat: 27-06-2018

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

GENDEBIEN Hubert

Rue Adjudant Kumps 29
1495 Villers-la-Ville
BELGIQUE

NETHYS SA

BE 0465.607.720
Rue Louvrex 95
4000 Glain
BELGIQUE

Début de mandat: 28-10-2015

Fin de mandat: 27-06-2018

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

DELREZ Miguel

Rue Louvrex 95
4000 Glain
BELGIQUE

PWC REVISEURS D'ENTREPRISES SCRL (B00009)

BE 0429.501.944
Woluwedal 18
1932 Sint-Stevens-Woluwe
BELGIQUE

Début de mandat: 27-06-2018

Fin de mandat: 13-05-2021

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

RASMONT Isabelle (A01800)

Woluwedal 18
1932 Sint-Stevens-Woluwe
BELGIQUE

N°	BE 0865.895.838		C 2.1
----	-----------------	--	-------

N°	BE 0865.895.838		C 2.2
----	-----------------	--	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20		
Actifs immobilisés		21/28	<u>119.423</u>	<u>115.728</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	<u>57.093</u>	<u>72.658</u>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	16.166	17.467
Location-financement et droits similaires		25	25.091	37.119
Autres immobilisations corporelles		26	15.837	18.072
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	<u>62.330</u>	<u>43.070</u>
Entreprises liées	6.15	280/1	61.730	42.470
Participations		280	61.730	42.470
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	600	600
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	600	600
Actifs circulants		29/58	<u>2.097.231</u>	<u>1.621.493</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	<u>1.165.556</u>	<u>471.044</u>
Créances commerciales		40	956.057	443.650
Autres créances		41	209.498	27.394
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	<u>919.919</u>	<u>1.138.568</u>
Comptes de régularisation	6.6	490/1	<u>11.756</u>	<u>11.881</u>
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>2.216.654</u>	<u>1.737.221</u>

N°	BE 0865.895.838	C 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
Capitaux propres			1.250.800	1.019.989
Capital	6.7.1	10/15	818.600	818.600
Capital souscrit		10	818.600	818.600
Capital non appelé		100		
101		101		
Primes d'émission		11	88.644	88.644
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	22.593	11.052
Réserve légale		130	22.593	11.052
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	320.963	101.693
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
Provisions et impôts différés		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		
Dettes		17/49	965.854	717.232
Dettes à plus d'un an	6.9	17	4.808	15.133
Dettes financières		170/4	4.808	15.133
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	4.808	15.133
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	960.474	701.631
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	10.325	15.278
Dettes financières		43		16.000
Etablissements de crédit		430/8		16.000
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	715.489	573.967
Fournisseurs		440/4	715.489	573.967
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	234.660	96.386
Impôts		450/3	135.974	47.037
Rémunérations et charges sociales		454/9	98.686	49.349
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	6.9	492/3	572	468
TOTAL DU PASSIF		10/49	2.216.654	1.737.221

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	2.080.744	1.699.101
Chiffre d'affaires	6.10	70	2.039.300	1.611.800
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	41.444	87.301
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	1.738.130	1.570.270
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	1.355.057	1.258.780
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	346.118	271.117
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	17.733	21.117
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	19.223	19.256
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	342.614	128.831
Produits financiers		75/76B	1.124	724
Produits financiers récurrents		75	1.124	724
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	1.124	724
Autres produits financiers	6.11	752/9	0	
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	1.597	1.772
Charges financières récurrentes	6.11	65	1.597	1.772
Charges des dettes		650	40	62
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	1.556	1.711
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	342.141	127.783
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	111.330	46.596
Impôts		670/3	111.330	47.148
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		552
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	230.811	81.187
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	230.811	81.187

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent	
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)(-)	9906	332.504	105.752
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	230.811	81.187
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)(-)	14P	101.693	24.565
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2	11.541	4.059
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920	11.541	4.059
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)(-)	14	320.963	101.693
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	9.975
8022		
8032		
8042		
8052	9.975	
8122P	XXXXXXXXXX	9.975
8072		
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	9.975	
211		

N°	BE 0865.895.838	C 6.3.3
----	-----------------	---------

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Mobilier et matériel roulant			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXX	26.324
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	2.167	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	28.491	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXXXX	8.857
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	3.468	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	12.325	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	24	16.166	

N°	BE 0865.895.838	C 6.3.4
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Location-financement et droits similaires			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXX	60.144
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	60.144	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXX	23.024
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	12.029	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	35.053	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	25	<u>25.091</u>	
Dont			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252	25.091	

N°	BE 0865.895.838	C 6.3.5
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Autres immobilisations corporelles			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXXX	22.358
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	22.358	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXXX	4.285
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	2.236	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	6.521	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	26	15.837	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées - Participations, actions et parts			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXXXX	42.470
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	19.260	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	61.730	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	280	61.730	
Entreprises liées - Créances			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	281P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	281		
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	8651		

N°	BE 0865.895.838	C 6.4.3
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Autres entreprises - Participations, actions et parts			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	284		
Autres entreprises - Créances			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	285/8P	XXXXXXXXXX	600
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	285/8	600	
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	8653		

N°	BE 0865.895.838	C 6.5.1
----	-----------------	---------

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
SHELTER PROD BE 0597.853.560 Société anonyme Rue de Genève 175 1140 Evere BELGIQUE	Actions nominatives	99	99		31-12-2018	EUR	158.892	126.329

N°	BE 0865.895.838	C 6.6
----	-----------------	-------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

Placements de trésorerie - Autres placements

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

Comptes de régularisation

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

490061 : Charges à reporter services et biens divers

491075 : Produits financiers acquis

Exercice
11.527
229

N°	BE 0865.895.838	C 6.7.1
----	-----------------	---------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Etat du capital

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	818.600
100	818.600	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions sans mention de valeur nominale

Codes	Montants	Nombre d'actions
	818.600	10.000
8702	XXXXXXXXXX	10.000
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	4.371
8746	467.828
8747	4.371
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0865.895.838	C 6.9
----	-----------------	-------

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	10.325
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	10.325
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

42		10.325
Dettes financières	8802	4.808
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	4.808
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
8912		4.808

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
8913		

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes garanties

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
9061		

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	15.133
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	15.133

N°	BE 0865.895.838	C 6.9
----	-----------------	-------

Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes reçus sur commandes
 Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
 Autres dettes
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	15.133

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Dettes fiscales échues
 Dettes fiscales non échues
 Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	70.740
450	65.234
9076	
9077	98.686

Comptes de régularisation

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

492061 : Charges à imputer diverses

Exercice
572

N°	BE 0865.895.838	C 6.11
----	-----------------	--------

RÉSULTATS FINANCIERS

Produits financiers récurrents

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Charges financières récurrentes

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Frais bancaires

Charges financières sur leasing matériel roulant

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
	517	461
	1.039	1.250

N°	BE 0865.895.838	C 6.13
----	-----------------	--------

IMPÔTS ET TAXES

Impôts sur le résultat

Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

- Dépenses non admises
- Déduction pour capital à risque

Codes	Exercice
9134	111.330
9135	111.330
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	22.061
	-1.349

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

- Latences actives
 - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 - Autres latences actives

- Latences passives
 - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A l'entreprise (déductibles)
- Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	221.581	230.506
9146	4.048	10.495
9147	76.742	71.121
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

Garanties réelles

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan

Engagements importants d'acquisition d'immobilisations

Engagements importants de cession d'immobilisations

Marché à terme

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	38.999
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées

Exercice

Montant, nature et forme des litiges et autres engagements importants

Exercice

N°	BE 0865.895.838	C 6.14
----	-----------------	--------

Régimes complémentaires de pension de retraite ou de survie instaurés au profit du personnel ou des dirigeants

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

Pensions dont le service incombe à l'entreprise elle-même
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées
 Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

Nature et impact financier des évènements significatifs postérieurs à la date de clôture, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

Engagements d'achat ou de vente dont la société dispose comme émetteur d'options de vente ou d'achat

Exercice

Nature, objectif commercial et conséquences financières des opérations non inscrites au bilan

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

Autres droits et engagements hors bilan dont ceux non susceptibles d'être quantifiés

Exercice

N°	BE 0865.895.838	C 6.15
----	-----------------	--------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées			
Immobilisations financières	280/1	61.730	42.470
Participations	280	61.730	42.470
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	1.156.059	440.817
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	1.156.059	440.817
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	45.900	44.858
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	45.900	44.858
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
Entreprises associées			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
Autres entreprises avec un lien de participation			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352	111.009	77.024
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372	111.009	77.024

Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché

Exercice

N°	BE 0865.895.838		C 6.15
----	-----------------	--	--------

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société
Néant

Exercice

N°	BE 0865.895.838	C 6.16
----	-----------------	--------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

Le(s) commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié (ils sont liés)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	6.500
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0865.895.838	C 6.18.1
----	-----------------	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

ENODIA

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

BE 0204.245.277

Rue Louvrex 95

4000 Liège

BELGIQUE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N°	BE 0865.895.838	C 6.19
----	-----------------	--------

Règles d'évaluation

Les présentes règles d'évaluations sont établies conformément aux dispositions de l'A.R. du 30/01/2001 portant exécution du Code des sociétés:

1. Frais d'établissement

les frais de constitution;
 les frais de prorogation et de modification du capital social;
 les frais et agios d'émission d'emprunt;
 les intérêts intercalaires et frais préopératoires relatifs aux extensions d'activités ou de nouvelles activités.
 Ces derniers frais ne seront immobilisés que sur décision du Conseil d'Administration.

Les frais d'établissement sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à leur prix de revient. Ils font l'objet d'amortissements par tranche de 20%.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent:

les frais de recherche et de mise au point
 les concessions, brevets, licences, savoir faire, marques, etc.
 le goodwill et les plus-values
 les acomptes versés sur immobilisations incorporelles.

Sur décision du Conseil d'Administration, les frais d'études, relatifs à des investissements, sont valorisés à leur prix de revient. Le Conseil d'Administration décide du taux d'amortissement des immobilisations incorporelles dans chaque cas en fonction de la durée de vie économique probable du bien.

3. Immobilisations corporelles

-Méthodes de valorisation lors de l'immobilisation

Les terrains et constructions, les installations, machines et outillages, le mobilier et le matériel roulant et les autres immobilisations corporelles sont valorisées:

- à leur valeur d'acquisition, s'il s'agit de biens acquis de tiers à titre onéreux ;
- au prix coûtant, s'il s'agit de biens ou de travaux réalisés par les services de la société;
- à leur valeur conventionnelle d'apport, s'il s'agit de biens apportés à la société.

Les immobilisations détenues en leasing immobilier sont valorisées pour un montant égal à la partie des versements échelonnés prévus au contrat représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien.

Pour les immobilisations acquises de tiers à titre onéreux et celles réalisées par les services de l'entreprise, une distinction est opérée entre valeur en principal et les frais accessoires; ces derniers comprennent les frais de transport et de montage, la quotité non récupérable de la taxe sur la valeur ajoutée, les droits et frais de dédouanement et en général toutes les dépenses autres que le prix payé pour l'équipement proprement dit, mais qui concourent à la mise en oeuvre dudit équipement.

-Méthodes de calcul des amortissements

Immobilisations acquises à titre onéreux ou réalisées par les services

Montant en principal

Amortissement linéaire au taux de

Licences informatiques & simulateurs: 20 %

Mobilier & Matériel de bureau: suivant le cas soit 10%, soit 20%

Matériel à usure rapide (= informatique): 33,33%

Matériel roulant: 20%

Matériel détenu en leasing -suivant le cas 20%

Mobilier détenu en leasing - suivant le cas 20%

Installations annexes aux bâtiments 10 %

Frais accessoires

Ils sont amortis en principe à 100% dans l'exercice au cours duquel ces frais sont exposés. Toutefois, moyennant décision du Conseil d'Administration, ces frais accessoires peuvent être portés à l'Actif et amortis durant un certain nombre d'exercices.

L'ensemble des immobilisations décrites ci-avant feront l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de la modification des circonstances économiques et techniques, leur valeur nette comptable dépasse la valeur d'usage pour l'entreprise.

Les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise feront, le cas échéant, l'objet d'un amortissement exceptionnel pour faire concorder leur évaluation et leur valeur probable de réalisation.

4. Créances à plus d'un an et à un an plus

Sont évaluées, par débiteur, au montant dûment justifié, restant dû par chacun d'eux.

Les créances pour lesquelles, en raison de la situation financière ébranlée du débiteur, existe un risque fondé de non recouvrement, font l'objet d'une réduction de valeur appropriée.

Une créance devient douteuse à partir de 6 mois, et la réduction de valeur est décidée au bout d'un an.

Les créances définitivement perdues à la date du bilan, par suite de faillite du débiteur ou pour toute autre cause, sont amorties et annulées.

5. Provision pour risques et charges

Ces provisions couvrent les risques de pertes et de charges découlant de :

- sûretés constituées en garantie de dettes ou d'engagements de tiers;
- d'engagements relatifs à l'acquisition ou à la cession d'immobilisations;
- de garanties techniques attachées aux ventes et prestations déjà effectuées par l'entreprise;
- tout litige opposant l'entreprise à un tiers;

Pour les 4 catégories de risques ci-avant énoncées, une provision pour pertes éventuelles est constituée individuellement en fin d'exercice chaque fois qu'un risque sérieux et durable attaché à ce type d'engagement apparaît et à concurrence de l'importance de la perte que la société serait amenée à supporter pour ces risques.

Litiges en cours

A la fin de chaque exercice, il est procédé à un examen systématique des litiges.

Une provision pour pertes est constituée à concurrence du montant estimé des charges que la société serait amenée à supporter du fait de ces litiges.

6. Autres rubriques de l'Actif et du passif

Toutes les autres rubriques de l'Actif et du Passif sont évaluées à la valeur nominale dûment justifiée, entre autres pour les opérations reprises ci-après:

- Les factures de commissions de Taxshelter.be au producteur sont établies à partir du moment où l'investissement est versé par l'investisseur;
- Les commissions sont dues aux commerciaux à partir du moment où l'investissement est versé par l'investisseur;

7. Opérations avoirs et engagements en devises

En fin d'exercice, les principaux postes monétaires en devises font l'objet d'une ré-estimation sur base des cours de change au comptant à la date d'arrêt des comptes.

Les écarts de conversion nets par devise constatés à cette occasion font l'objet d'une inscription dans les comptes de régularisation s'il s'agit d'un bénéfice latent et de prise en charge dans le compte de résultat s'il s'agit d'une perte latente.

Les écarts de conversions sur valeurs disponibles sont pris en résultat même s'il s'agit de bénéfices.

TAXSHELTER.BE SA/NV

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Exercice comptable 2018

Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport de gestion établi conformément à l'article 95 et 96 du Code des Sociétés.

Vous trouverez également en annexe le rapport de rémunération 2018 établi conformément aux dispositions de l'article 100, 6° /3 du Code des Sociétés.

1. LES CHIFFRES

Le compte de résultats fait apparaître au 31 décembre 2018 un bénéfice de 230.810,94 € après impôt (342.141,11 € avant impôt) pour un bénéfice de 81.186,74 € en 2017 (127.782,90 € avant impôt).

Taxshelter.be a opéré une levée de fonds de 20.401.000 € en 2018, en augmentation de 26,6 % par rapport aux 16.118.000 € de 2017.

Le montant des fonds propres s'élève à 1.250.799,89 € pour un capital libéré de 818.600,00 €.

2. COMMENTAIRES SUR QUELQUES POSTES SIGNIFICATIFS DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOTURE AU 31.12.2018

a. Comptes classe 1 : Capitaux propres

Total = 1.250.799,89 €, suite à l'affectation du bénéfice de l'exercice, et pas de changement au niveau du capital.

b. Comptes classe 1 : Dettes long terme

Total = 4.807,87 €, soit les dettes à long terme du matériel roulant en leasing.

c. Comptes de classe 40/41 – créances à 1 an au plus

Total = 1.165.555,57 €, soit essentiellement 956.057,28 € de créances commerciales, la commission de 10% n'étant facturée effectivement qu'au moment du versement des fonds par l'investisseur, et la plupart des conventions cadres ayant été signées en décembre (trois mois légaux pour opérer le versement).

d. Comptes de classe 44 – Dettes commerciales

Total = 715.489,03 €, essentiellement composé de factures à recevoir, les commissions des commerciaux et apporteurs d'affaires n'étant elles aussi dues effectivement qu'au moment du versement des fonds par l'investisseur.

e. Comptes de classe 54/58

Total = 919.919,19 €

f. Comptes de classe 60/64

Total= 1.738.129,81 € (en 2017 : 1.570.270,32 €)

Les charges principales sont :

- les commissions octroyées en augmentation suite à la hausse des levées.
- le poste rémunérations, charges sociales et pensions a augmenté (de 271.117,30 € en 2017 à 346.117,83 en 2018) en raison de l'engagement de personnel supplémentaire pour faire face à la croissance de l'activité

g. Comptes de classe 70/74

Total = 2.080.743,71 € en 2018 (1.699.101,38 € en 2017) € dont 2.039.300 € de chiffre d'affaires, pratiquement entièrement lié aux commissions de 10% sur les levées de fonds tax shelter.

3. COMMENTAIRES SUR LA SITUATION AU 31/12/18

Taxshelter.be a été l'une des seules structures du marché en forte progression malgré un contexte plutôt défavorable pour le secteur pour 3 raisons principalement :

- La réforme de l'impôt des sociétés ayant fait d'une part diminuer le montant de tax shelter par client (exemple : ancien maximum : 241.000 € contre 210.000 € actuellement) et d'autre part retiré tout intérêt du tax shelter pour les clients soumis au taux réduit et ayant une base imposable inférieure à 100.000 €.

- ING, notre distributeur bancaire, a vécu une des plus grosses restructurations de son histoire avec comme effet direct sur notre activité de se retrouver sans équipe de vente pendant plusieurs mois pour terminer l'année avec la bonne nouvelle d'avoir une équipe renforcée enfin en place.

- Plusieurs scandales dans le secteur (dont la fameuse affaire Nexus) qui ont fait en sorte que nous avons dû beaucoup rassurer les clients et surtout expliquer que notre produit est complètement différent de ceux qui ont posé des problèmes.

Notre part de marché a augmenté davantage que les 27 % d'augmentation des levées car le marché total a diminué de 10 à 15% selon les estimations

A noter que cette augmentation est structurellement rassurante car elle provient principalement de l'augmentation des levées internes.

4. ORIENTATION 2019

L'année 2019 commence de manière positive avec des levées au premier trimestre à près de 3,5 m€ contre 2,8 m€ en 2018.

Ceci dit, en raison des tensions sur le marché qui continuent sur la lancée de 2018, nous devons garder notre attention sur la présence sur le terrain tant des équipes internes que de notre partenaire ING.

De nombreuses actions sont prises pour conforter notre position de joueur de plus en plus incontournable sur le marché comme :

- l'organisation de formations tax shelter tant auprès de notre partenaire bancaire que de formations agréées IEC (institut des experts comptables)
- le recrutement d'un nouveau commercial interne néerlandophone
- le recrutement d'une assistante administrative junior en vue d'absorber la charge de travail supplémentaire en vue de conserver un produit sûr (ce qui est et reste l'un de nos arguments commerciaux principaux).
- la fidélisation de nombreuses fiduciaires et bureaux comptables dans tout le pays car ils restent les principaux prescripteurs de notre produit.

5. SUCCURSALES

La société n'a pas de succursale.

6. POINTS SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 MAI 2019

Le Conseil d'administration transmet aux actionnaires le présent rapport contenant les comptes annuels et les soumet à l'approbation de l'Assemblée générale. Il convoque l'Assemblée Générale au siège d'exploitation de la société et propose l'ordre du jour suivant:

1. Ratification de la tenue de l'AGO le 3 mai (avant la date statutaire)
2. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration;
3. Lecture du rapport du Commissaire sur les comptes annuels;
4. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018;
5. Affectation du résultat;
6. Décharge aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2018;
7. Décharge au Commissaire pour sa gestion durant l'exercice 2018 ;
8. Nomination d'administrateur

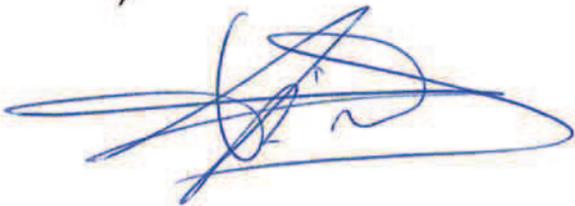
Le Conseil d'administration, le 3 mai 2019

En annexe:

- BNB
- Bilan interne

Handwritten signature and initials in black ink, located in the bottom right corner of the page.

Sibylle Jans



Sibylle SMETS

HUBERT GENDREYEN

Nigel DELREZ

Marie-Pierre Sigaut

Petrus Linn

Sint-Stevens-Woluwe, le 3 mai 2019

Aux Actionnaires de
Taxshelter.be SA
Liège

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Taxshelter.be SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du Commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitué un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que Commissaire par l'Assemblée générale du 27 juin 2018, conformément à la proposition du Conseil d'administration. Notre mandat de Commissaire viendra à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Taxshelter.be SA durant cinq exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 2.216.653,79 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 230.810,94.

A notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit rendues applicables par l'IAASB aux exercices clos à partir du 31 décembre 2018 non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une solution alternative réaliste.

Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier.

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au Conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2018) aux Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque Nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1^{er}, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre mission.

Mention relative à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Le Commissaire
PwC Réviseurs d'Entreprises scrl
Représentée par



Isabelle Rasmont
Réviseur d'Entreprises

N°	BE 0865.895.838	C 10
----	-----------------	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

200

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	2,3		2,3
Temps partiel	1002	2		2
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	3,7		3,7
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	4.005		4.005
Temps partiel	1012	2.189		2.189
Total	1013	6.194		6.194
Frais de personnel				
Temps plein	1021	223.820		223.820
Temps partiel	1022	122.298		122.298
Total	1023	346.118		346.118
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	3,4		
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	5.743		
Frais de personnel	1023	271.117		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

N°	BE 0865.895.838	C 10
----	-----------------	------

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	3	2	4,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	3	2	4,4
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120			
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	3	2	4,4
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	3	1	3,6
de niveau supérieur non universitaire	1212		1	0,8
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	3	2	4,4
Ouvriers	132			
Autres	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,1	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	84	
Frais pour l'entreprise	152	1.538	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1		1
210	1		1
211			
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

TAXSHELTER.BE
Société Anonyme

Rue de Mulhouse, 36
4020 Liège

TVA BE 0865.895.838

RAPPORT DE REMUNERATION

EXERCICE COMPTABLE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 100, 6° /3 du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous faire, par la présente, un rapport de rémunération donnant un aperçu, sur une base individuelle, du montant des rémunérations et autres avantages, tant en espèces qu'en nature, accordés directement ou indirectement, pendant l'exercice social, aux administrateurs non exécutifs ainsi qu'aux administrateurs exécutifs pour ce qui concerne leur mandat en tant que membre du conseil d'administration, par la société ou une société qui fait partie du périmètre de consolidation de cette société.

Nous vous informons qu'aucune rémunération ni avantage n'a été attribué aux administrateurs de Taxshelter.be pour l'exercice social 2018.

Le Conseil d'Administration.